AB AUDIT

Alain **Burgun**
Commissaire aux Comptes
Expert comptable
Diplômé en Gestion
de Patrimoine

Stéphane **Pierre**
Expert comptable

Lionel **Stalter**
Expert comptable

FONDS DE DOTATION BETHLEHEM CRONENBOURG

Siège social : 15 Route d'Oberhausbergen
67200 STRASBOURG

SIRET 852 222 728 00010 - APE 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

AB AUDIT

Alain **Burgun**
Commissaire aux Comptes
Expert comptable
Diplômé en Gestion de Patrimoine

Stéphane **Pierre**
Expert comptable

Lionel **Stalter**
Expert comptable

FONDS DE DOTATION BETHLEHEM CRONENBOURG

Siège social : 15 Route d'Oberhausbergen
67200 STRASBOURG

SIRET 852 222 728 00010 - APE 8899B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux membres du Conseil d'Administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision du Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION BETHLEHEM CRONENBOURG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Société de Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Colmar

1 GRAND RUE
67000 STRASBOURG
T. 03 88 21 20 50
F. 03 88 21 20 59
abaudit@audit-compta.com
www.audit-compta.com

S.A.S. AU CAPITAL DE 1000 €
RC STRASBOURG 15B405
SIRET 808 404 289 00015
APE 6920Z - TVA payée sur encaissements
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE: FR 61 808 404 289

CCM ST JEAN STRASBOURG
IBAN : FR76 1027 8010 0100 0214 0360 181
BIC : CMCIFR2A

Fondement de l'opinion

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

En particulier, nous estimons que la note de l'annexe des comptes annuels relative aux « Règles et méthodes comptables » donne une information appropriée.

Nous nous sommes également assurés que les préconisations du règlement ANC n°2022-06 ont été prises en compte dans l'élaboration des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier du Trésorier et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président du Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Strasbourg, le 29 mai 2026

AB AUDIT
Représentée par Monsieur Alain BURGUN
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Bilan Actif

Bilan Actif		Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement	I				
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Instal. techniques, matériel et outillages indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immo. corp. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	II				
Comptes de liaison	III				
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances					
Charges constatées d'avance					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		3 586 963		3 586 963	3 866 716
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	IV	**3 586 963**		**3 586 963**	**3 866 716**
Frais d'émission des emprunts	V				
Primes de remboursement des emprunts	VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif	VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)		**3 586 963**		**3 586 963**	**3 866 716**

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Total	Total
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		15 000	15 000
Fonds propres complémentaires		4 461 828	4 461 828
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Écarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice			94 146
Situation nette		4 476 828	4 570 974
Fonds propres consomptibles		-928 173	-707 739
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES FONDS PROPRES	**I**	**3 548 655**	**3 863 236**
Autres fonds propres			
Montant des émissions de titres associatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES	**I bis**		
Comptes de liaison	**II**		
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	**III**		
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS	**IV**		
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 335	3 480
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		32 973	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES	**V**	**38 308**	**3 480**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	**VI**		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)		**3 586 963**	**3 866 716**

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	314 581	
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**314 581**	
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	5 396	5 773
Aides financières	363 353	35 410
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissement et dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**368 749**	**41 183**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-54 168**	**-41 183**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	118 017	
Autres intérêts et produits assimilés		135 330
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	**118 017**	**135 330**

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Total	Total
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV			
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		**118 017**	**135 330**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		**63 849**	**94 146**
Produits exceptionnels	**V**		
Charges exceptionnelles	**VI**		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**	63 849	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		**432 598**	**135 330**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		**432 598**	**41 183**
EXCÉDENT OU DÉFICIT			**94 146**

Contributions volontaires en nature	
Dons en nature	
Prestations en nature	
Bénévolat	
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Charges des contributions volontaires en nature	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens	
Prestations en nature	
Personnel bénévole	
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 3 586 963 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Le Fonds de Dotation a été créé le 25 mai 2019 pour soutenir et/ou réaliser tout projet ou activité d'intérêt général à caractère sanitaire, médicosocial, éducatif, familial ou scientifique, et plus particulièrement soutenir les associations EMMAÜS - DIACONESSES et ETABLISSEMENT DES DIACONESSES, elles-mêmes d'intérêt général, en vue de la réalisation de leur objet à caractère social.
L'association MAISON BETHLEHEM a également effectué un apport en numéraire au fonds de dotation Bethlehem lui permettant de soutenir financièrement notamment les activités médico-sociales transférées aux associations EMMAÜS - DIACONESSES et ETABLISSEMENT DES DIACONESSES à la même date, et d'entretenir et de rénover le patrimoine qui leur est affecté. Un projet de construction complémentaire et de rénovation de la maison de retraite situé au 15 route d'Oberhausbergen a été défini pour un montant initial d'environ 14 millions d'euros en 2020.

Ce projet a subi des retards suite à la Covid 19. Des travaux de rénovation ont commencé en 2022 et ont été financés par le Fonds de Dotation qui a remboursé l'association ETABLISSEMENT DES DIACONESSES à hauteur de 1 261 094 euros depuis 2022. Les travaux pris en charge concernent notamment la rénovation de la lingerie.

Une consultation des entreprises générales et un chiffrage actualisé sont en cours pour la suite des travaux. Une autre option est en cours de négociation : bénéficier d'un terrain proche de l'actuelle maison de retraite pour construire une nouvelle maison de retraite et transférer la maison actuelle. Le Fonds de Dotation participera au financement de ce nouveau projet si il aboutit. Les collectivités légales ont acté en 2025 la cession des terrains à l'établissement des Diaconnesses. Le projet suivra son cours en 2026, un nouveau contact a été pris avec les nouveaux élus des collectivités suite aux élections intervenues en mars 2026

Les autorisations nécessaires au transfert de la Maison Bethlehem sur un site proche ne sont pas totalement remplies. Les collectivités locales ont donné l'autorisation d'achat du nouveau terrain mais les actes juridiques liés à la construction et le chiffrage du coût définitif de la construction et son financement ne sont pas arrêtés.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraine des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :
A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL			

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés		5 335	5 335		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices		32 973	32 973		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
TOTAL		**38 308**	**38 308**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	4 476 828				4 476 828
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette	**4 476 828**				**4 476 828**
Fonds propres consomptibles	-707 739	94 146		314 580	-928 173
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	**3 769 089**	**94 146**		**314 580**	**3 548 655**

Commentaires : néant

Variation des fonds dédiés - Ressources liées à la générosité du public

			Utilisations			À la clôture de l'exercice	
Ressources liées à la générosité du public	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Montant global	dont rembour.	Transferts (1)	Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
TOTAL							

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
TOTAL							

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds dédiés - Contributions financières d'autres organismes

			Utilisations			À la clôture de l'exercice	
Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Montant global	dont rembour.	Transferts (1)	Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
TOTAL							

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variation des fonds reportés - Donations temporaires d'usufruit

Donations temporaires d'usufruit	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
TOTAL				

Variation des fonds reportés - Legs et donations

Legs ou donations	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
TOTAL				

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges					
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES					
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS					

Commentaires : néant

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT				
TOTAL GÉNÉRAL				

Commentaires : néant

Contributions volontaires en nature

Répartition par nature de charge	31/12/2025 Débit	31/12/2024 Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
TOTAL		
862 - Prestation		
TOTAL		
864 - Personnel bénévole		
TOTAL		
TOTAL GENERAL		

Répartition par nature de ressources	31/12/2025 Crédit	31/12/2024 Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
TOTAL		
875 - Bénévolat		
TOTAL		
TOTAL GENERAL		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 335	3 480
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**5 335**	**3 480**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL		

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL		

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation		
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL		

Commentaires : néant

Bilan Actif N-1
(version arrêtée et publiée)

Bilan Actif		Au 31/12/2024
Actif immobilisé		
Immobilisations incorporelles		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et de développement		
Donations temporaires d'usufruit		
Concessions, brevets et droits similaires		
Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations incorporelles en cours		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Terrains		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillages industriels		
Autres immobilisations corporelles		
Immobilisations corporelles en cours		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Immobilisations financières		
Participations et créances rattachées		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
	TOTAL I	
Comptes de liaison	**II**	
Actif circulant		
Stocks et encours		
Créances		
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres		
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		3 866 716
Charges constatées d'avance		
	TOTAL III	**3 866 716**
Frais d'émission des emprunts	**IV**	
Primes de remboursement des obligations	**V**	
Écarts de conversion actif	**VI**	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**3 866 716**

Bilan Passif N-1
(version arrêtée et publiée)

Bilan Passif		31/12/2024
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		15 000
Fonds propres complémentaires		4 461 828
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		94 146
	Situation nette	**4 570 974**
Fonds propres consomptibles		-707 739
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	TOTAL I	**3 863 236**
Comptes de liaison	**II**	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
	TOTAL III	
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
	TOTAL IV	
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 480
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
	TOTAL V	**3 480**
Écarts de conversion passif	**VI**	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**3 866 716**

Compte de résultat N-1 (version arrêtée et publiée)

Compte de résultat	31/12/2024
Produits d'exploitation	
Cotisations	
Ventes de biens et services	
Ventes de biens	
- dont ventes de dons en nature	
Ventes de prestations de services	
- dont parrainages	
Produits de tiers financeurs	
Concours publics et subventions d'exploitation	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	
Ressources liées à la générosité du public	
Dons manuels	
Mécénats	
Legs, donations et assurances-vie	
Contributions financières	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	
Utilisations des fonds dédiés	
Autres produits	
TOTAL I	
Charges d'exploitation	
Achats de marchandises	
Variation de stocks	
Autres achats et charges externes	5 773
Aides financières	35 410
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations	
Dotations aux provisions	
Reports en fonds dédiés	
Autres charges	
TOTAL II	**41 183**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-41 183**
Produits financiers	
Produits financiers de participation	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	135 330
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL III	**135 330**
Charges financières	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	
Intérêts et charges assimilées	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL IV	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**135 330**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**94 146**

Compte de résultat N-1 (Suite) (version arrêtée et publiée)

Compte de résultat (Suite)		31/12/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL V	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
	TOTAL VI	
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	
Participation des salariés aux résultats	**VII**	
Impôts sur les bénéfices	**VIII**	
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**135 330**
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**41 183**
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	**94 146**

Contributions volontaires en nature	
Dons en nature	
Prestations en nature	
Bénévolat	
TOTAL	
Charges des contributions volontaires en nature	
Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens	
Prestations en nature	
Personnel bénévole	
TOTAL	